

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 11/03/2014

**PARENTS PRESENTS** : mmes CHARLET, BABE, PAPILLON, MARGOTTE, VAUTIER, PLOMB, DRIOUCH, GHEMARI, NEVEU, HENRY

Mr CHKIOUA.

**ENSEIGNANTS PRESENTS** : mmes CASTELLE, NOEL, GILGER, DELAVEAU, NETTER, FELLAH, RIOU, LABEYRIE, BESSON, VERGERON, TAILLADE, BOUTRON, BAUM-ERDER

Mrs NEYRET, BOULLET

**MUNICIPALITE** : Mr KARMOCHKINE

**DDEN** : Mme ROUSSEAU

### **ORDRE DU JOUR :**

Point sur les remplacements

Le règlement intérieur de l'école et les horaires

Les projets

Travaux

Rôle du médecin scolaire

Propreté devant l'école

Alerte incendie

Les remplacements : Depuis fin novembre, il y a eu 19 jours de congés non remplacés. Il est à préciser que ce sont de petits congés. Les congés longs ont été remplacés.

Les projets : - Les 3 classes de CE2 vont finalement partir à Guédelon pour une classe à thème « Moyen Age ». Les difficultés matérielles d'organisation ont finalement pu être résolues.

- 2 classes (1CP 1CP/CM1) ont organisé une activité théâtre avec une comédienne qui aboutira à plusieurs représentations en fin d'année scolaire. Il est rappelé que les interventions de type pédagogique et régulières dans les écoles, doivent être assurées par des personnes qualifiées et agréées par l'éducation nationale.

**Rôle du médecin scolaire** : le médecin scolaire répond à la demande de l'école lorsque des enfants ont des problèmes de santé qui ne sont pas réglés ou pour des urgences de maltraitance, il fait passer les visites médicales et le plus gros de ses interventions sont les PAI. Il peut aussi être sollicité par les familles pour

des problèmes d'aménagement du temps scolaire ou autre pour des problèmes de santé .

Alerte incendie : elle a lieu une fois par trimestre en même temps que l'école maternelle : l'alarme est sur les 2 écoles. La dernière a été faite la semaine dernière. Toutes les classes de l'école étaient descendues dans la cour et rentrées dans leur locaux avant la fin de l'alerte (3mn). Tout s'est bien passé.

Travaux : des parents trouvent que les portes manteaux sont dangereux. Ils sont certes anciens mais nous n'avons jamais eu d'accident particulier et ils n'ont pas été signalés par les commissions de sécurité.

En ce qui concerne les travaux demandés pour cet été( peinture de l'escalier côté gymnase, changement des fenêtres du premier étage côté cour et peinture de la salle des maîtres, toilettes au 1<sup>er</sup> étage) tout est accepté à condition que le budget le permette.

Le règlement intérieur de l'école et les horaires :

Le règlement qui n'avait pas été discuté lors du premier conseil est relu et reçoit l'approbation du conseil. Il sera, après correction de quelques fautes, remis aux familles et laissé dans le cahier de correspondance pour pouvoir y faire référence si besoin. Le problème des retards le matin est de nouveau discuté. La porte est rouverte lorsque les élèves sont seuls mais pas lorsqu'ils sont accompagnés. Les retards continuent et il faudra bien que l'on arrive à ce que tout le monde soit à l'heure : les enseignants rappellent les difficultés lors des activités qui ont lieu le matin en début de matinée, lorsqu'il faut se déplacer et qu'il manque 3,4, voire 5 élèves dans les classes. Il est aussi rappelé que les enfants sont très mal à l'aise quand ils sont en retard. Il est bien évidemment acquis, qu'un retard peut être exceptionnel et avec un coup de tel pour prévenir il n'y a pas de problème . Il est aussi rappelé que le soir, les enseignants ne sont pas obligés d'attendre les parents puisqu'à l'école élémentaire, les enfants sortent seuls . S'ils le font , les parents ne doivent pas en prendre l'habitude et profiter de cela pour « prendre » leur temps : néanmoins, là aussi à titre exceptionnel, on garde des enfants dont les parents ont des problèmes pour arriver, si nous sommes prévenus.

A propos de la piscine : effectivement, si les enfants ne sont pas « assez malades » pour rester chez eux, ils vont à la piscine . Des affaires leur sont prêtées s'ils oublient leur maillot de bain. Nous en manquons, nous ferons appel aux dons.....

Questions diverses : quel protocole en cas d'accident ?

Selon la gravité : si c'est un « bobo » , il est soigné par les enseignants. Si cela nécessite une intervention extérieure, nous appelons d'abord les parents , puis le 15 si on ne peut pas les joindre ou les deux simultanément si le cas nous paraît plus grave.

Propreté devant l'école : les parents font remarquer au représentant de la mairie qu'il y a toujours devant l'école des objets divers (bouteilles cassées et autre) et crottes de chien. Ils espèrent que des solutions rapides et efficaces seront mises en place très vite.

Il est à signaler aussi que les groupes en « stationnement » le soir crachent sur les marches et urinent à l'angle de la porte et qu'il arrive que cela rentre à l'intérieur de l'école...